



# PERSPECTIVE

## GRAND MONTRÉAL

AVRIL 2012

### Le territoire et les activités agricoles dans le Grand Montréal

**Résumé** – Ce numéro du *Perspective Grand Montréal* présente de nouvelles données ainsi qu'une mise à jour de données concernant la zone agricole et l'agriculture périurbaine<sup>1</sup> dans le Grand Montréal. Ces données sont issues de compilations provenant, notamment, des recensements agricoles de Statistique Canada, mais également de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) et de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Confrontés aux pressions exercées par le développement urbain, les territoires agricoles des régions métropolitaines sont des espaces particulièrement fragiles. Dans le Grand Montréal<sup>2</sup>, en périphérie des espaces urbanisés de la région, s'étend une zone agricole couvrant une superficie de 220 490 hectares, soit 58 % de la superficie terrestre totale de la région.

Grâce à la qualité des sols que l'on y retrouve, à des conditions climatiques parmi les plus favorables au Québec, à la proximité d'un marché important de consommateurs et à la présence de nombreuses entreprises liées à l'industrie agroalimentaire, l'activité agricole dans le Grand Montréal est particulièrement dynamique. Avec à peine un peu plus de 3 % de la zone agricole protégée du Québec, la région métropolitaine génère 13 % du PIB agricole de la province. L'agriculture est aussi le premier maillon d'une importante industrie agroalimentaire métropolitaine, qui génère 210 000 emplois, soit 43 % de l'emploi agroalimentaire du Québec et 11 % de l'emploi métropolitain total.

À l'échelle des cinq secteurs géographiques du Grand Montréal, la zone agricole couvre 4 % du territoire de l'agglomération de Montréal, 29 % du territoire de Laval, 33 % du territoire de l'agglomération de Longueuil et

respectivement 71 % et 74 % du territoire des couronnes Nord et Sud.

Lors du dernier recensement agricole, en 2006, la région comptait 2 009 exploitations agricoles. À l'image de ce que l'on observe dans les autres régions métropolitaines canadiennes, une forte proportion des revenus agricoles du Grand Montréal provient du secteur qui inclut la production en serre et en pépinière et la floriculture. Ce type de production à haut rendement contribue à raison de 25 % des revenus agricoles totaux. La région se spécialise également dans la production de fruits et de légumes et, contrairement au reste du Québec, la production laitière et la production porcine représentent une faible part des revenus agricoles de la région.

En termes de défis, la zone agricole du Grand Montréal doit faire face à des pressions liées au développement urbain. Depuis les vingt dernières années, la superficie de la zone agricole a diminué de 431 hectares. La superficie de terre en culture a, quant à elle, diminué de 3 % entre les recensements agricoles de 2001 et de 2006 et environ 10 000 hectares de terres agricoles sont présentement laissés en friche, notamment en raison de la spéculation foncière.



Photo : Louis-Etienne Doré

Une zone agricole dynamique, premier maillon d'un important secteur agroalimentaire

Une zone agricole qui couvre 58 % du territoire métropolitain

Diminution de 431 hectares de zone agricole depuis les vingt dernières années

Diminution de 3 % des terres cultivées entre 2001 et 2006

Environ 10 000 hectares de terre en friche à revaloriser

2 009 exploitations agricoles œuvrant dans une grande variété d'industries agricoles

Spécialisation agricole dans les secteurs de la production en serre et en pépinière et de la floriculture ainsi que dans celui de la production de fruits et de légumes

<sup>1</sup> L'agriculture périurbaine est l'agriculture pratiquée en périphérie de l'espace urbanisé, en zone agricole. Elle se différencie de l'agriculture urbaine, pratiquée en ville, hors de la zone agricole, dans des espaces publics (jardins communautaires) ou privés (potagers, toits verts voués à l'agriculture, serres commerciales en milieu urbain, etc.).

<sup>2</sup> Le Grand Montréal correspond au territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Cette dernière regroupe sensiblement les mêmes municipalités que la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, excepté le fait que la CMM n'inclut pas les municipalités de Gore, de Saint-Colomban, de Saint-Jérôme, de Saint-Placide, de L'Épiphanie (Paroisse), de L'Épiphanie (Ville) et de Lavaltrie sur la couronne Nord, et de Saint-Zotique, des Coteaux et de Coteau-du-Lac sur la couronne Sud. Contrairement à la RMR, le Grand Montréal inclut toutefois les municipalités de Contrecoeur, de Calixa-Lavallée et de Saint-Jean-Baptiste, situées sur la couronne Sud. D'après les données du recensement 2011 de Statistique Canada, la population de la RMR de Montréal est de 3 824 200 habitants alors que celle du Grand Montréal est de 3 709 000 habitants.



## Une zone agricole dynamique, premier maillon d'un important secteur agroalimentaire

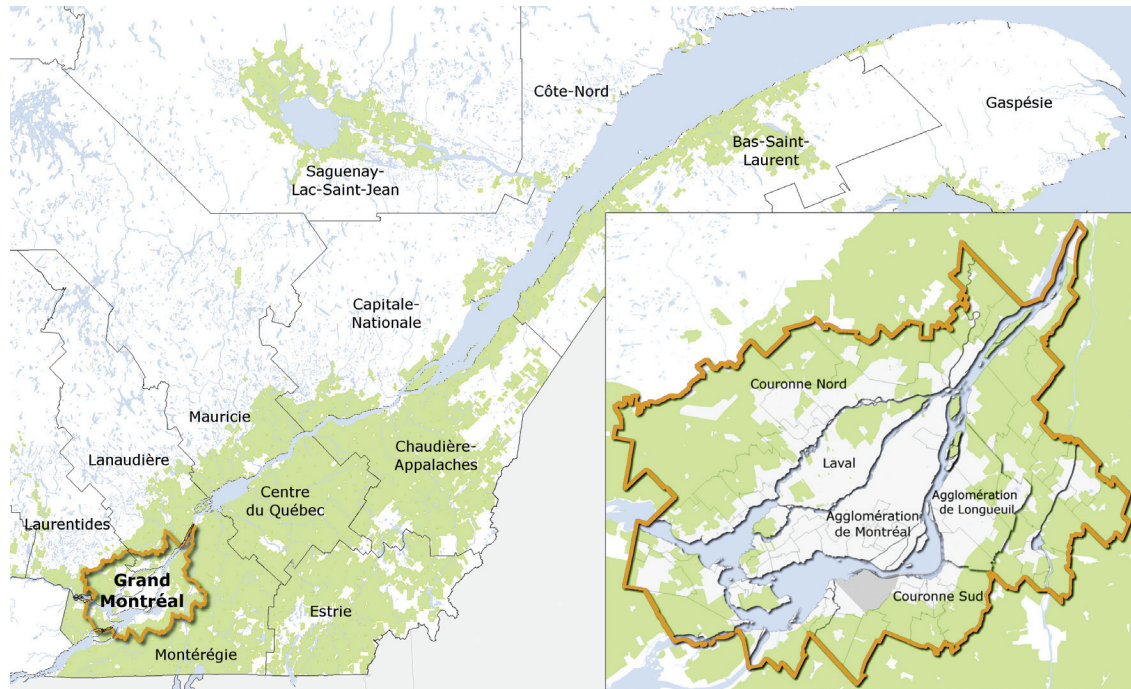
Bien que le centre du Grand Montréal soit fortement urbanisé, l'activité agricole fait partie intégrante de la réalité de la région. La zone agricole, protégée en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, couvre, en 2011, une superficie de 220 490 hectares, soit 58 % de la superficie terrestre totale de la région. L'espace agricole périurbain, de plus en plus diversifié, regroupe des activités agricoles dites « industrielles », mais également d'autres formes de productions agricoles et d'activités telles que la production biologique, la production vouée à la vente directe ou les activités liées à l'agrotourisme.

Avec à peine un peu plus de 3 % de la zone agricole protégée du Québec, la région métropolitaine génère, selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, 13 % du PIB agricole du Québec. L'agriculture est aussi le premier maillon d'une importante industrie

agroalimentaire, qui regroupe, en plus de l'agriculture, les secteurs de la transformation et de la distribution alimentaire ainsi que de la restauration. Cette industrie agroalimentaire occupe une place importante dans la dynamique économique de la région et a généré, en 2010, 210 000 emplois soit 43 % de l'emploi agroalimentaire du Québec et 11 % de l'emploi métropolitain total<sup>3</sup>.

La vitalité de l'agriculture dans la région s'explique, notamment, par la qualité des sols, présentant les plus hauts potentiels agricoles au Québec<sup>4</sup>, par des conditions climatiques également parmi les plus favorables au Québec, par l'accès à un vaste bassin de consommateurs et par la présence de nombreuses entreprises liées à l'industrie agroalimentaire.

### La zone agricole du Québec, 2011



Secteur géographique	Superficie de la zone agricole (ha)	Pourcentage du territoire terrestre en zone agricole	Pourcentage de la zone agricole du secteur sur l'ensemble de la zone agricole du Grand Montréal
Agglomération de Montréal	2 046	4,1 %	0,9 %
Agglomération de Longueuil	9 152	32,5 %	4,2 %
Laval	7 131	29,0 %	3,2 %
Couronne Nord	94 368	70,5 %	42,8 %
Couronne Sud	107 793	73,5 %	48,9 %
Grand Montréal	220 490	57,6 %	100,0 %
Reste du Québec	6 086 384	4,5 %	-

Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec, compilation spéciale 2011. Traitement : CMM, 2011.

<sup>3</sup> Statistique Canada, *Enquête sur la population active 2010*.

<sup>4</sup> À ce sujet, on peut consulter la carte réalisée par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) sur les catégories de sols agricoles du Québec méridional [http://www.irda.qc.ca/\\_ftbFiles/documents%20sur%20les%20sols/Carte5\\_catag.pdf](http://www.irda.qc.ca/_ftbFiles/documents%20sur%20les%20sols/Carte5_catag.pdf).



## Une zone agricole qui couvre 58 % du territoire métropolitain

La zone agricole du Grand Montréal est présente dans chacun des cinq secteurs géographiques du Grand Montréal. Des 82 municipalités de la région, plus des deux tiers (56 municipalités) sont en partie couverts par la zone agricole.

Dans la couronne Nord, où 71 % du territoire est en zone agricole, la ville-MRC de Mirabel se démarque par l'importante superficie de la zone agricole qui l'occupe (42 261 hectares), qui représente 45 % de la zone agricole de la couronne Nord et 19 % de l'ensemble de la zone agricole du Grand Montréal. Cette ville-MRC constitue la limite nord de la zone agricole de la région des Laurentides puisqu'au-delà, le plateau Laurentien est peu propice à l'agriculture. Dans la couronne Sud, où 74 % du territoire est en zone agricole, on retrouve plusieurs municipalités peu peuplées dont le territoire est presque entièrement couvert par la zone

agricole (Calixa-Lavallée, Saint-Isidore, Saint-Mathieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Verchères, etc.).

Dans l'agglomération de Longueuil, le tiers du territoire est en zone agricole et, à l'exception de la ville de Saint-Lambert, chacune des quatre autres municipalités de ce secteur regroupe des terres agricoles. À Laval, c'est principalement dans l'est de l'île Jésus, dans les anciennes municipalités de Saint-François, d'Auteuil et de Duvernay, mais également dans l'ouest de l'île, dans les anciennes municipalités de Sainte-Dorothée et de Fabreville, que l'on retrouve l'essentiel des terres agricoles. Enfin, sur l'île de Montréal, certaines terres agricoles ont pu être préservées de l'urbanisation dans l'ouest de l'île, plus particulièrement sur L'Île-Bizard (Montréal), à Pierrefonds (Montréal), à Senneville et à Sainte-Anne-de-Bellevue.

### Superficie, inclusion et exclusion de la zone agricole dans le Grand Montréal, 2011

Secteur MRC Municipalité	Superficie de la zone agricole (ha)	Pourcentage du territoire en zone agricole	Inclusion depuis la révision de la zone agricole* (ha)	Exclusion depuis la révision de la zone agricole* (ha)	Inclusion - Exclusion (ha)
Agglomération de Montréal	2 046	4	54	51	3
Montréal	1 157	3	43	51	- 8
Senneville	449	62	11	0	11
Sainte-Anne-de-Bellevue	440	42	0	0	0
Baie-D'Urfé	0	0	0	0	0
Beaconsfield	0	0	0	0	0
Côte-Saint-Luc	0	0	0	0	0
Dollard-Des Ormeaux	0	0	0	0	0
Dorval	0	0	0	0	0
Hampstead	0	0	0	0	0
Kirkland	0	0	0	0	0
L'Île-Dorval	0	0	0	0	0
Montréal-Est	0	0	0	0	0
Montréal-Ouest	0	0	0	0	0
Mont-Royal	0	0	0	0	0
Pointe-Claire	0	0	0	0	0
Westmount	0	0	0	0	0
Agglomération de Longueuil	9 152	32	15	36	- 21
Boucherville	3 689	52	0	0	0
Longueuil	2 693	23	15	34	- 19
Brossard	1 512	34	0	0	0
Saint-Bruno-de-Montarville	1 258	30	0	2	- 2
Saint-Lambert	0	0	0	0	0
Laval	7 131	29	112	80	32
Couronne Nord	94 368	71	96	332	- 236
MRC de Mirabel	42 261	87	45	55	- 10
Mirabel	42 261	87	45	55	- 10
MRC de L'Assomption (partie CMM)	15 113	76	5	38	- 33
L'Assomption	8 967	91	5	17	- 12
Saint-Sulpice	3 464	95	0	1	- 1
Repentigny	2 682	44	0	20	- 20
Charlemagne	0	0	0	0	0
MRC Les Moulins	14 323	55	33	109	- 76
Mascouche	7 855	73	0	8	- 8
Terrebonne	6 467	42	33	101	- 68
MRC de Deux-Montagnes (partie CMM)	12 047	64	13	99	- 86
Saint-Eustache	4 885	69	2	56	- 54
Oka	3 710	64	0	0	0
Saint-Joseph-du-Lac	3 413	82	10	25	- 15
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	36	4	0	18	- 18
Deux-Montagnes	3	0	1	0	1
Pointe-Calumet	0	0	0	0	0
MRC de Thérèse-De Blainville	10 624	51	0	31	- 31
Sainte-Anne-des-Plaines	8 648	92	0	2	- 2
Boisbriand	1 249	45	0	20	- 20
Blainville	710	13	0	10	- 10
Sainte-Thérèse	17	2	0	0	0
Bois-des-Filion	0	0	0	0	0
Lorraine	0	0	0	0	0
Rosemère	0	0	0	0	0
Couronne Sud	107 793	74	78	287	- 209
MRC de Marguerite-D'Youville	27 923	80	0	73	- 73
Varennes	7 720	81	0	0	0
Verchères	6 965	96	0	0	0
Sainte-Julie	3 613	74	0	2	- 2
Saint-Amable	3 295	90	0	71	- 71
Calixa-Lavallée	3 242	99	0	0	0
Contrecoeur	3 089	50	0	0	0
MRC de Roussillon	27 112	72	64	7	57
Saint-Philippe	5 785	93	5	0	5
Saint-Isidore	5 152	99	0	0	0
Saint-Constant	4 541	80	0	4	- 4
Mercier	4 095	89	0	0	0
Saint-Mathieu	3 042	97	0	0	0
La Prairie	2 871	66	0	0	0
Châteauguay	854	24	58	0	58
Candiac	478	28	0	0	0
Léry	284	28	0	3	- 3
Delson	8	1	0	0	0
Sainte-Catherine	0	0	0	0	0
MRC de La Vallée-du-Richelieu (partie CMM)	23 528	75	3	127	- 124
Saint-Jean-Baptiste	6 997	97	0	122	- 122
Carignan	5 415	87	0	0	0
Saint-Mathieu-de-Beloil	3 657	93	0	3	- 3
Saint-Basile-le-Grand	2 790	78	3	0	3
Mont-Saint-Hilaire	2 108	48	0	2	- 2
Beloil	1 273	52	0	0	0
Chambly	1 188	48	0	0	0
Otterburn Park	70	13	0	0	0
McMasterville	30	10	0	0	0
MRC de Vaudreuil-Soulanges (partie CMM)	17 555	61	0	80	- 80
Les Cèdres	7 185	93	0	0	0
Vaudreuil-Dorion	4 067	56	0	0	0
Saint-Lazare	3 079	46	0	6	- 6
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1 935	69	0	25	- 25
Hudson	1 289	59	0	49	- 49
L'Île-Cadieux	0	0	0	0	0
L'Île-Perrot	0	0	0	0	0
Pincourt	0	0	0	0	0
Pointe-des-Cascades	0	0	0	0	0
Terrasse-Vaudreuil	0	0	0	0	0
Vaudreuil-sur-le-Lac	0	0	0	0	0
MRC de Rouville (partie CMM)	7 443	95	6	0	6
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 558	97	6	0	6
Richelieu	2 885	92	0	0	0
MRC de Beauharnois-Salaberry (partie CMM)	4 232	62	5	0	5
Beauharnois	4 232	62	5	0	5
<b>Grand Montréal</b>	<b>220 490</b>	<b>58</b>	<b>356</b>	<b>787</b>	<b>431</b>
<b>Reste du Québec</b>	<b>6 086 384</b>	<b>5</b>	<b>17 262</b>	<b>16 416</b>	<b>846</b>

\* La révision de la zone agricole s'est déroulée entre 1987 et 1992.

Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec, compilation spéciale 2011. Traitement : CMM, 2011.

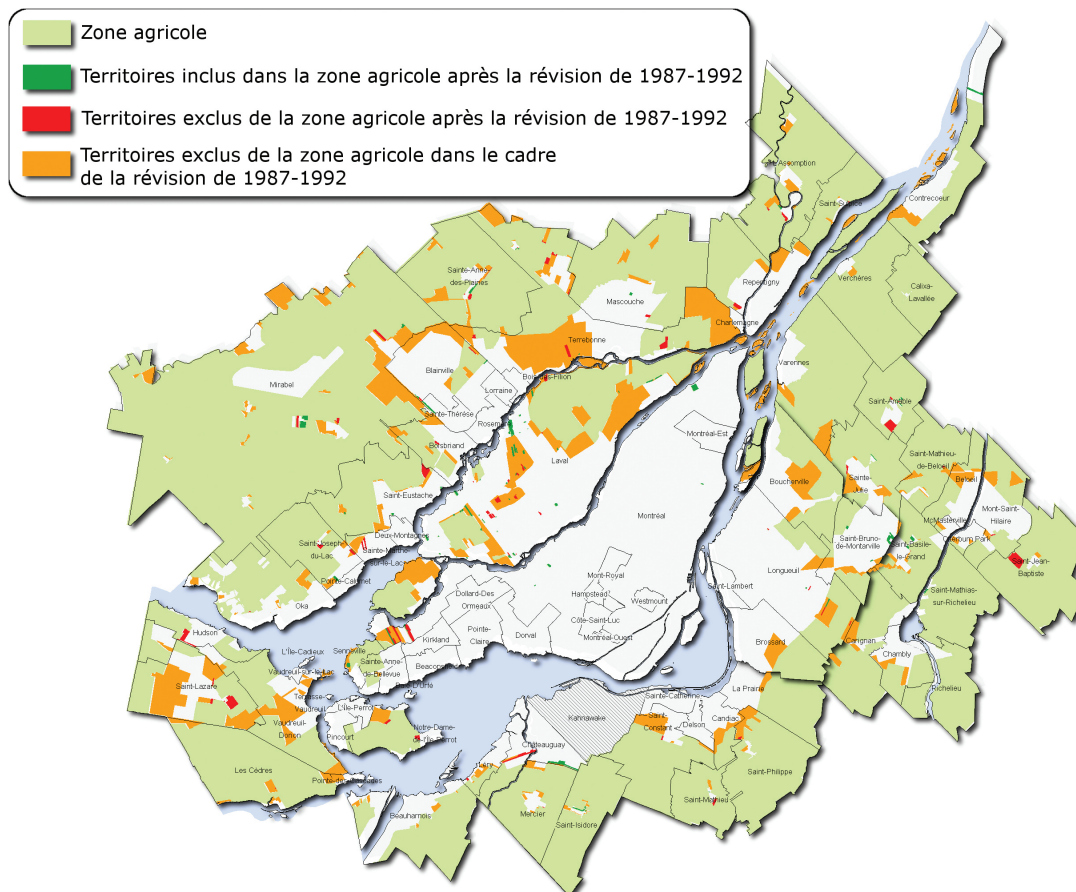
## Diminution de 431 hectares de zone agricole depuis les vingt dernières années

Au cours des années 1970, plusieurs études sonnaient l'alarme sur l'impact de l'absence d'une planification à l'échelle régionale eu égard à l'urbanisation des terres agricoles de haute qualité dans la grande région de Montréal (CPTAQ, 2010). L'une d'entre elles, produite par le ministère des Affaires municipales en 1977, concluait que l'urbanisation dans la seule région de Montréal entre 1964 et 1975 avait entraîné la perte de plus de 20 000 hectares de sols à haut potentiel pour l'agriculture<sup>5</sup>.

En 1978, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur la protection du territoire agricole* – devenue la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) en 1997 – qui a mené, entre 1978 et 1983, à la délimitation de la zone agricole. En 1987, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui a notamment pour fonction d'assurer la protection du territoire agricole, amorçait le processus de révision des limites de la zone agricole avec les municipalités régionales de comté (MRC). Cette révision avait pour but d'assurer une plus grande harmonisation entre la zone agricole et la première génération des schémas d'aménagement adoptés par les MRC. Cette révision, complétée en 1992, a permis une nouvelle délimitation de la zone agricole.

Dans le cadre de la LPTAA, des demandes portant sur l'inclusion ou l'exclusion d'un territoire de la zone agricole peuvent être présentées à la CPTAQ<sup>6</sup>. Sur le territoire du Grand Montréal, depuis la fin de la révision des limites de la zone agricole s'étant déroulée entre 1987-1992, 356 hectares ont été inclus à la zone agricole alors que 787 hectares en ont été exclus (voir tableau p. 3). Au total, la superficie de la zone agricole a diminué de 431 hectares depuis la fin de cette révision. À l'échelle des cinq secteurs géographiques de la région, les couronnes Sud et Nord et l'agglomération de Longueuil ont perdu respectivement 209, 236 et 21 hectares de terres en zone agricole. Laval et l'agglomération de Montréal ont, à l'inverse, gagné respectivement 32 et 3 hectares de terres en zone agricole au cours de la même période.

### Évolution de la zone agricole dans le Grand Montréal, 1987-2011



Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec, 2011. Réalisation : CMM, 2011.

<sup>5</sup> Ministère des Affaires municipales du Québec (1977). *L'urbanisation dans la conurbation montréalaise : tendances actuelles et propositions d'orientations*.

<sup>6</sup> Pour obtenir plus de détails sur les règles encadrant les demandes d'exclusion, on peut consulter le document suivant : *Document de référence : demande d'exclusion de la zone agricole*. <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/exclus.pdf>.



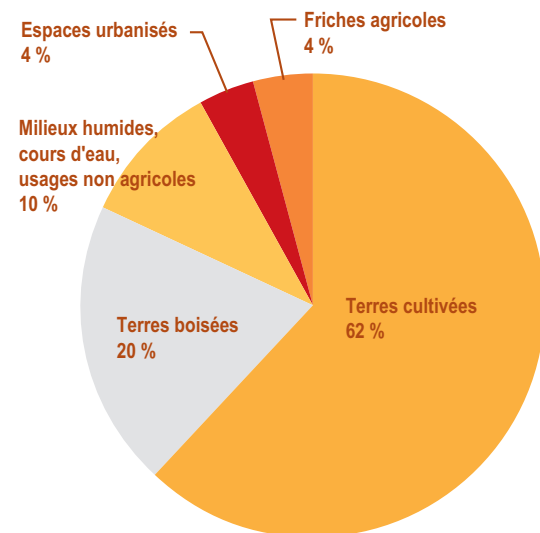
# Diminution de 3 % des terres cultivées entre 2001 et 2006 et environ 10 000 hectares de terres en friche à revaloriser

Selon des travaux récents réalisés par l'Union des producteurs agricoles du Québec, environ 62 % de la zone agricole du Grand Montréal est occupée par des terres en culture. Cette proportion est en diminution et, selon les données des recensements agricoles de Statistique Canada, la superficie cultivée aurait diminué de 3 % sur le territoire du Grand Montréal entre 2001 et 2006. Le reste de la zone agricole est occupé par des terres boisées (20 %), des milieux humides, des cours d'eau et des usages non agricoles<sup>7</sup> (10 %), des espaces urbanisés (4 %) et, enfin, par des terres agricoles en friche (4 %).

Les friches agricoles, soit les terres cultivables laissées à l'abandon, représentent environ 10 000 hectares dans la région. Selon une étude réalisée en 2008 pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada<sup>8</sup>, les friches de plusieurs secteurs de la région sont la propriété de spéculateurs, laissant leur terre à l'abandon et espérant leur éventuel retrait de la zone agricole.

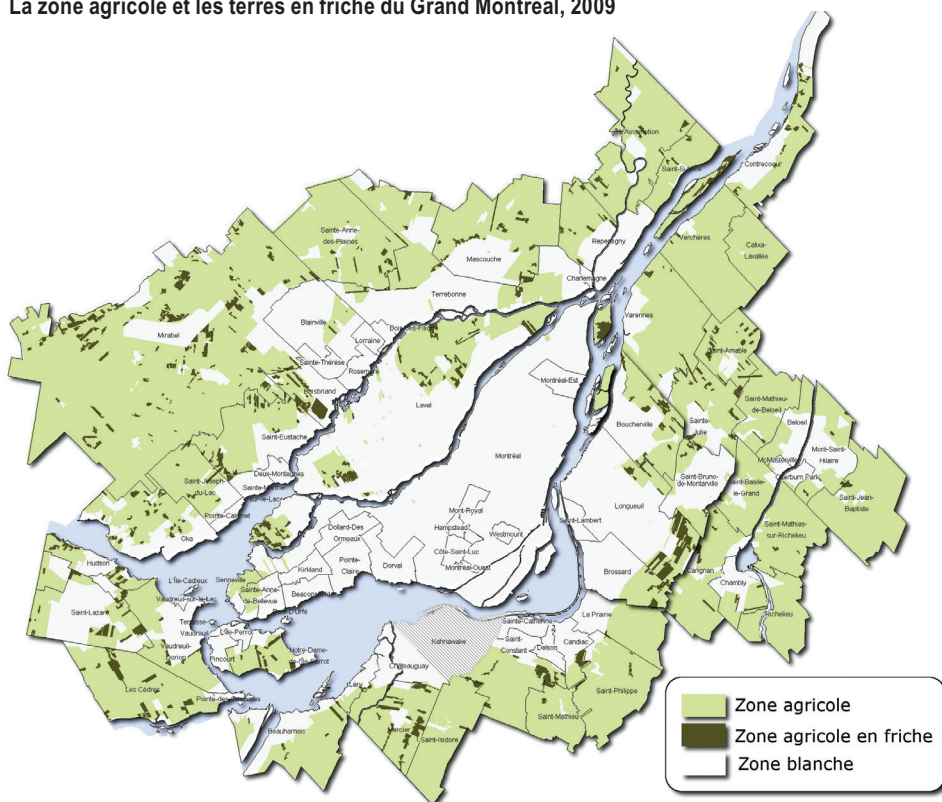
Certaines de ces friches sont issues du morcellement de terres agricoles effectué avant l'interdiction de cette pratique, soit avant l'entrée en vigueur de la LPTAA. Des terres agricoles ont ainsi été loties en multiples petites parcelles en vue d'être éventuellement urbanisées. Appartenant à une multitude de propriétaires, leur petite taille limite le potentiel économique de leur mise en culture<sup>9</sup>.

Occupation du territoire agricole, 2011



Source : Union des producteurs agricoles du Québec, *Rapport sur l'occupation du territoire agricole de la CMM*, 2011. Traitement CMM, 2011.

## La zone agricole et les terres en friche du Grand Montréal, 2009



Source : MAPAQ et CMM, travaux préliminaires, 2010. Réalisation : CMM, 2011.

En ce qui concerne les friches qui ne sont plus cultivées depuis de nombreuses années, la réglementation provinciale actuelle est un autre facteur limitant leur remise en culture. En effet, dans un objectif de protection de la qualité des eaux, notamment celle des lacs et des cours d'eau, le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* limite la remise en culture dans les municipalités de bassins versants dits « dégradés ». Dans ces municipalités, il est impossible de mettre en culture des superficies qui n'étaient pas cultivées en 2004 ou 2005 ou qui n'ont pas été cultivées au moins une fois dans les 14 saisons précédentes. Dans le Grand Montréal, l'agglomération de Longueuil et la grande majorité des municipalités des deux couronnes sont soumises à cette interdiction. Certaines cultures sont toutefois exclues de cette interdiction telle la culture d'arbres, d'arbustes, de bleuets, de canneberges, de fraisières, de framboisiers et de vignes<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> Les usages non agricoles implantés en zone agricole incluent ici des résidences le long des rangs, des infrastructures routières, des projets institutionnels et d'utilité publique, des lignes de transport d'énergie et des infrastructures de communication ainsi que des industries et des commerces.

<sup>8</sup> VOULIGNY, C. ET GARIÉPY, S. (2008). *Les friches agricoles au Québec : état des lieux et approches de valorisation*. Étude rédigée pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. 66 p.

<sup>9</sup> Certaines municipalités de la Communauté, telles que Longueuil, Laval, Varennes, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Basile-le-Grand, ont obtenu des pouvoirs du législateur leur permettant de taxer ou de remembrer ces petites parcelles afin de les remettre en culture.

<sup>10</sup> À noter que des consultations publiques sur le projet de règlement modifiant le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* se sont tenues entre le 21 octobre et le 21 décembre 2011. Ce projet de règlement permettrait notamment l'implantation de cultures de rotation sur les terres consacrées à la culture d'arbres (autres que les arbres de Noël et les arbres fruitiers), d'arbustes, de bleuets, de canneberges, de fraisières, de framboisiers et de vignes sur le territoire des municipalités situées dans les bassins versants dont la qualité de l'eau est dégradée par le phosphore.

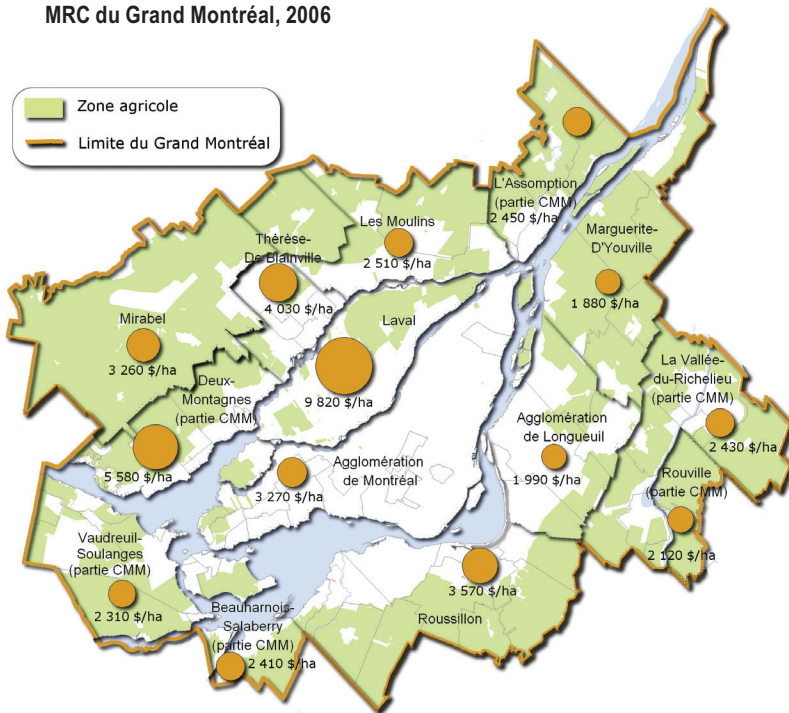


## 2 009 exploitations agricoles offrant une grande diversité de production

Selon les derniers recensements agricoles de Statistique Canada, on dénombrait 2 009 exploitations agricoles dans le Grand Montréal en 2006, comparativement à 2 137 en 2001. Cette diminution du nombre d'exploitations est allée de pair avec une augmentation de leur taille moyenne, qui est passée de 73 à 75 hectares entre 2001 et 2006. À l'exception des petites fermes de quatre hectares et moins, seules les grandes exploitations de plus de 225 hectares ont vu leur nombre augmenter entre 2001 et 2006. Parmi les 2 009 exploitations agricoles de la région, 7 % (142 exploitations) ont déclaré produire certains produits biologiques. Cette proportion est similaire à celle observée dans le reste du Québec (8 %) et dans l'ensemble du Canada (7 %).

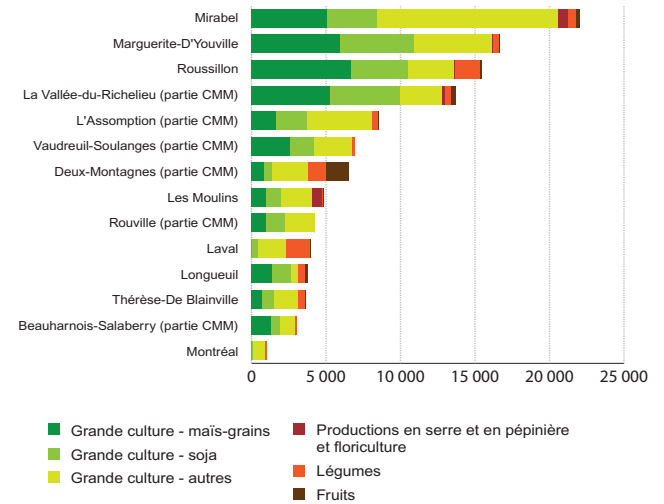
En ce qui concerne le type de production, 90 % de la superficie des terres cultivées du Grand Montréal est consacrée aux grandes cultures, principalement à la culture du maïs-grain et du soja, alors qu'à peine un peu plus du tiers (35 %) des exploitations agricoles se spécialise dans ce type de production. C'est dans l'agglomération de Longueuil et dans la majorité des MRC de la couronne Sud que l'on retrouve les plus fortes proportions d'entreprises agricoles spécialisées dans les grandes cultures. C'est également dans ces MRC que les revenus agricoles bruts par hectare d'exploitation agricole sont les plus bas. À l'inverse, c'est à Laval et, dans une moindre mesure dans la MRC de Deux-Montagnes (partie CMM), que l'on constate les revenus à l'hectare les plus élevés. Ces deux MRC se démarquent par la faible proportion d'entreprises agricoles spécialisées dans les grandes cultures. Laval est la seule MRC de la région où la production en serre et en pépinière et la floriculture est la plus importante industrie agricole alors que Deux-Montagnes est la MRC où l'on retrouve la plus forte proportion d'entreprises agricoles dans le domaine de la production de fruits et de légumes – en particulier en pomiculture.

### Revenu agricole total brut par hectare d'exploitation agricole, MRC du Grand Montréal, 2006



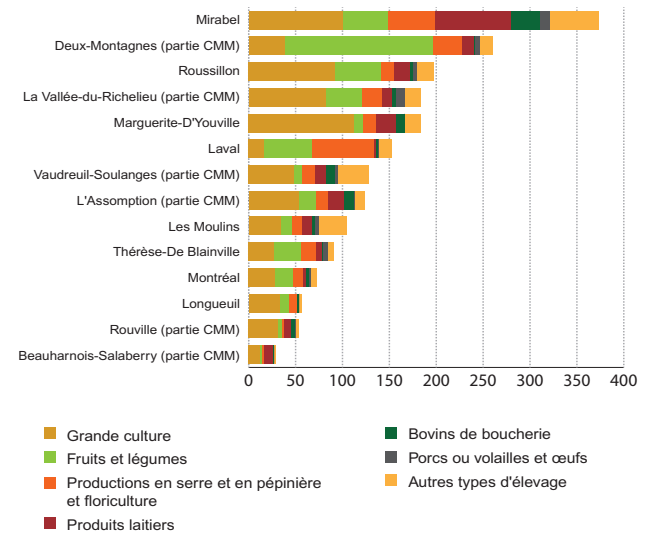
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006. Traitement : CMM, 2011.

### Superficie cultivée (hectare) par type de culture, MRC du Grand Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006. Traitement : CMM, 2011.

### Nombre d'exploitations agricoles par genre de production, MRC du Grand Montréal, 2006



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2006. Traitement : CMM, 2011.



## Le Grand Montréal présente une spécialisation dans les secteurs de la production en serre et en pépinière et de la floriculture ainsi que dans celui de la production de fruits et de légumes

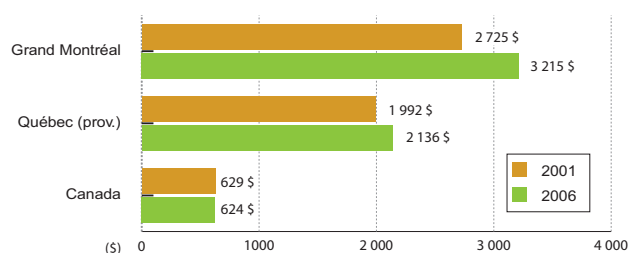
Le revenu agricole à l'hectare dans le Grand Montréal se démarque de ceux enregistrés dans l'ensemble de la province ainsi que dans l'ensemble du Canada. En 2006, le revenu agricole total brut par hectare d'exploitation agricole dans le Grand Montréal était de 3 215 \$ alors qu'il était de 2 136 \$ dans l'ensemble du Québec et de 624 \$ dans l'ensemble du Canada. Depuis 2001, le revenu par hectare dans le Grand Montréal a augmenté de 18 % alors qu'il a augmenté de 7 % dans l'ensemble du Québec et est resté relativement stable dans l'ensemble du Canada.

Au Canada, les régions métropolitaines se distinguent des zones non métropolitaines par la forte proportion des revenus agricoles provenant du secteur de la production en serre et en pépinière et de la floriculture. Dans la région métropolitaine de Montréal et dans les régions métropolitaines canadiennes prises dans leur ensemble, le quart des revenus agricoles bruts est généré par ce secteur agricole alors que, dans l'ensemble du Québec et du Canada, ce secteur ne représente respectivement que 5 % et 8 %.

La région de Montréal se différencie toutefois des autres régions métropolitaines canadiennes par l'importante proportion des revenus agricoles provenant de la culture de fruits et de légumes (hors serre), de même que par la faible proportion des revenus agricoles provenant de l'industrie de la volaille et de la production d'œufs.

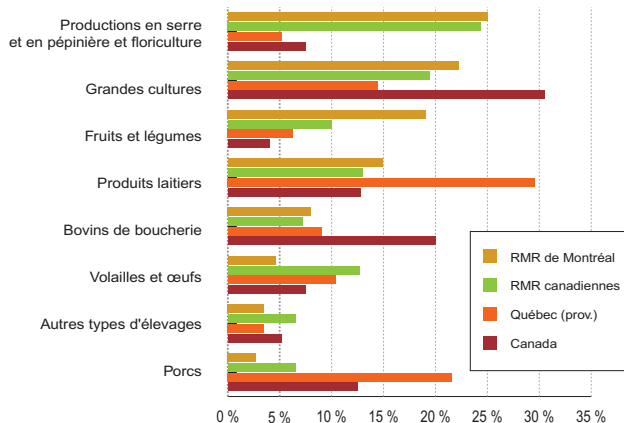
Comparativement au Québec pris dans son ensemble, la région de Montréal se démarque, d'une part, par la forte proportion de revenus agricoles provenant des secteurs de la production en serre et en pépinière et de la floriculture ainsi que de celui de la production de fruits et de légumes et, d'autre part, par la faible proportion de revenus agricoles provenant des deux principales industries agricoles au Québec, soit la production laitière et la production porcine – productions animales rencontrant différentes difficultés d'acceptabilité sociale, en particulier à proximité de zones urbaines.

### Revenu agricole total brut par hectare d'exploitation agricole (dollars constants de 2006), 2001-2006



Source : Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture 2001 et 2006*.  
Traitement : CMM, 2011.

### Proportion des revenus agricoles bruts selon le genre de ferme, 2006



Source : Statistique Canada (2007). *L'agriculture dans les RMR du Canada*.  
Traitement, CMM, 2011.

## Les plans de développement de la zone agricole (PDZA)

À la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en 2008, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a identifié comme prioritaire l'élaboration de plans de développement de la zone agricole (PDZA) ayant pour objectifs de favoriser une occupation dynamique de la zone agricole, d'accroître ou de diversifier les activités agricoles ainsi que de promouvoir l'adoption et l'exploitation d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme. À cet effet, le MAPAQ a soutenu l'élaboration, entre 2008 et 2011, de projets pilotes visant l'élaboration de PDZA dans huit municipalités régionales de comté, dont la MRC de Roussillon, située dans la couronne Sud du Grand Montréal.

Au terme de la démarche de réalisation des projets pilotes, le MAPAQ a dressé un bilan positif de l'élaboration de PDZA par les huit MRC concernées. En mars 2012, le MAPAQ a dévoilé un guide d'élaboration d'un PDZA à l'intention des MRC (<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/GuidePDZA.pdf>) et a annoncé, de concert avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la création d'un nouveau programme qui permettra à la Communauté métropolitaine de Montréal de soutenir financièrement les MRC de son territoire dans l'élaboration harmonisée de PDZA.



**Perspective Grand Montréal** est une publication dont l'objectif est de dégager les tendances du développement de la région métropolitaine de Montréal. Elle propose des analyses thématiques succinctes en relation avec les compétences de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit : l'aménagement, le transport, l'environnement, le développement économique, l'habitation et les équipements, les infrastructures et les activités à caractère métropolitain. D'autres thèmes, comme la sociodémographie et la fiscalité métropolitaine, y sont également abordés.

Pour tout renseignement additionnel, communiquer avec :  
Philippe Rivet  
Politiques et interventions de développement  
514 350-2550  
philippe.rivet@cmm.qc.ca

Pour consulter les différents numéros du *Perspective Grand Montréal*, visiter la section Publications et midis-conférences de l'Observatoire Grand Montréal de la CMM :

<http://observatoire.cmm.qc.ca>  
Pour obtenir un exemplaire imprimé, écrire à :  
observatoire@cmm.qc.ca

## POUR EN SAVOIR PLUS

- 📄 BRYANT, C. (2011). « Les dynamiques des agricultures périurbaines autour de Montréal : défis et opportunités au service de la société métropolitaine ». Dans *Panorama des régions du Québec, édition 2011*, Institut de la statistique du Québec. p. 13-28. <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/panorama2011.pdf>.
- 📄 COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*. Rapport de la Commission. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. 272 p. [http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr\\_haute.pdf](http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_haute.pdf).
- 📄 COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (2011). *Portrait statistique des activités et du territoire agricoles de la Communauté – Édition 2010*. 44 p. [http://cmm.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/documents/20110208\\_cca\\_portrait\\_statistique.pdf](http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20110208_cca_portrait_statistique.pdf).
- 📄 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (2011). *Plan de développement de la zone agricole – Bilan des projets pilotes*. Document d'information. 59 p. [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/PDZA/PDZA\\_Bilan%20des%20projets%20pilotes.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/PDZA/PDZA_Bilan%20des%20projets%20pilotes.pdf).
- 📄 QUESNEL, P.-J., TANGUAY, L. et ARPIN, B. (2006). *Portrait agricole sommaire et évolutif de la Communauté métropolitaine de Montréal*. 56 p. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs58810>.
- 📄 STATISTIQUE CANADA (2009). *L'agriculture dans les RMR du Canada*. <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/articles/cacma-rarmr-fra.htm>.
- 📄 VIDAL, R. et FLEURY, A. (2009) : « La place de l'agriculture dans la métropole verte ». *Projets de paysage*, no 1. 15 p. [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la\\_place\\_de\\_l\\_agriculture\\_dans\\_la\\_metropole\\_verte](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_place_de_l_agriculture_dans_la_metropole_verte).
- 📄 VOULIGNY, C. ET GARIÉPY, S. (2008). *Les friches agricoles au Québec : état des lieux et approches de valorisation*. Étude rédigée pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. 66 p. [http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection\\_2008/agr/A98-4-6-2008F.pdf](http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection_2008/agr/A98-4-6-2008F.pdf).

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, dont Montréal, Laval et Longueuil. Elle compte, en 2012, 3,7 millions d'habitants répartis sur une superficie de plus de 4 360 kilomètres carrés.



Communauté métropolitaine  
de Montréal